

## M<sup>e</sup> Pierre-Georges Roy

Associé

### Expertise

Contentieux administratif et Droit du travail.

Me Roy possède une expérience de plus de 20 ans en relations de travail. Dans le cadre de sa pratique, Me Roy conseille des employeurs dans leurs relations de travail individuelles et collectives. Il représente leurs intérêts devant les tribunaux de droit commun et administratif et agit à titre de porte-parole lors de négociations de convention collective.



### Interventions types

- Conseille les employeurs sur toutes les matières reliées aux relations de travail individuelles et collectives.
- Conseille les employeurs en matière de gestion de la santé et de la sécurité au travail.
- Agit à titre de porte-parole lors de la négociation de conventions collectives.
- Représente ses clients devant les tribunaux de droit commun (recours civils, recours extraordinaires et injonctions) et d'arbitrage de grief, la Commission des relations du travail, la Commission des droits de la personne et devant la Commission des lésions professionnelles.
- Rédige des contrats d'emploi et des ententes de confidentialité.

#### **Bélanger Sauvé, s.e.n.c.r.l.**

5, Place Ville Marie, bureau 900  
Montréal (Québec) H3B 2G2

**T** 514.876-6266

**C** 514.231-0822

**F** 514.876-6366

[pgroy@belangersauve.com](mailto:pgroy@belangersauve.com)

## M<sup>e</sup> Pierre-Georges Roy

Associé

**BélangerSauvé**

CONSEIL • NÉGOCIATION • LITIGE

### *Rayonnement professionnel*

- Membre du Barreau du Québec depuis 1990.

M<sup>e</sup> Roy a également écrit plusieurs articles relevant de ses domaines d'expertise, tout particulièrement dans le cadre du "Bulletin de droit du travail" publié par Bélanger Sauvé.

Il donne également de la formation sur plusieurs sujets en liés aux rapports collectifs et individuels de travail.

### *Formation*

Barreau du Québec (1990).

Faculté de droit de l'Université de Montréal,  
Licence en droit (LL.L.) (1989).

Université de Montréal,  
Maîtrise en histoire (1990).

